

## NOTICE INFORMATIVE DE SYNTHESE ACCESSIBILITE A L'INSTITUT DE LONS LE SAUNIER

L'établissement permet l'accessibilité à **tous les types de handicaps** (physiques, sensoriels, cognitifs, mentaux ou psychiques).

**C'est ainsi que sont notamment pris en compte :**

- Pour la déficience visuelle : des exigences en termes de guidage, de repérage et de qualité d'éclairage
- Pour la déficience auditive : des exigences en termes de communication, de qualité sonore et de signalisation adaptée
- Pour la déficience intellectuelle : des exigences en termes de repérage et de qualité d'éclairage
- Pour la déficience motrice : des exigences spatiales, de stationnement et de circulation adaptés, de cheminement extérieur et intérieur, de qualité d'usage des portes et équipements.

### INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

**Risque Incendie :**

- Accès sortie sur l'extérieur RDC – R-1 – R-2
- Salle de confinement à l'étage R+1 (zone d'apprentissage des soins) indiquée par le panneau



..sur la porte

- Référent « aide à la personne en situation de handicap » : Pascal CARREZ / Virginie BALDOIN (suppléante)

ERP de type R 3<sup>ème</sup> catégorie

Nombre de personnes accueillies maximum : 324 personnes

**Services offerts :**

Institut de formation sur quatre niveaux :

- R-2 : 1 grande salle de cours, le cdi et 1 salle d'étude
- R-1 : 2 grandes salles de cours et 1 salle de conférence
- RDC : accueil, bureaux, salles d'étude, salles de pause, 1 salle informatique
- R+1 : 1 grande salle de cours, 5 petites salles de cours, 1 salle informatique

### CHEMINEMENT EXTERIEUR

Eclairage extérieur au pourtour du bâtiment : luminaires en façades assurant un éclairage de 20 lux minimum.

Escalier principal (non accessible PMR) menant au RDC : équipé de bandes podotactiles et d'un marquage contrasté des contremarches.

## **STATIONNEMENT**

Deux places de stationnement PMR dans la cour, au niveau de l'entrée R-1 : largeur = 3.30m revêtement en enrobés pente nulle et dévers <2%, marquage horizontal et vertical, éclairage mini 20lux des places, éclairage mini 50lux de la circulation menant au bâtiment.

## **ACCES AU BATIMENT**

Depuis les places de stationnement, accès à l'entrée du niveau R-1 par une allée en enrobés avec pente et dévers < 2%. Ressaut < 2cm au droit de la coursive. Porte double vitrée avec vantail journalier de 90 cm et seuil < 2cm. huisserie contrastée rouge. Pas de contrôle d'accès et indication accès ascenseur pour se rendre aux différents niveaux et notamment à l'accueil.

## **ACCUEIL DU PUBLIC**

Eclairage intérieur au R-1 (salles et circulation) assurant un éclairage de 200 lux minimum.

## **CIRCULATIONS INTERIEURES HORIZONTALES**

Circulations conformes : largeur mini 140 cm, portes de 80 cm minimum, sol souple collé non glissant et sans reflet, éclairage de 100 lux.

## **CIRCULATIONS VERTICALES**

Escaliers conformes du point de vue des dimensions de marches, paliers et volées.  
Eclairage intérieur de 150lux minimum.  
Bandes podotactiles sur les paliers d'étages.  
Bandes contrastées sur les premières et dernières contremarches.

## **ASCENSEUR**

Ascenseur rénové et mis en service en octobre 2018, permettant l'accès aux 4 niveaux du bâtiment.

## **PORTES, PORTIQUES ET SAS**

Portes du R-1 avec espaces de manœuvre conformes.  
Ferme-porte résistance à la poussée < 50 n.  
Repérage des parties vitrées par des bandes horizontales translucides.

## **LOCAUX OUVERTS AU PUBLIC, ÉQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE**

Dispositifs de commande entre 90 et 110 cm du sol.

## **SANITAIRES**

SANITAIRE SUR CHAQUE NIVEAU ACCESSIBLE EN FAUTEUIL : cuvette rehaussée avec barre d'appui, espaces d'usage et de retournement, lavabo adapté hauteur 85 cm avec espace 70cm x 30cm sous vasque, signalétique et barre de tirage sur porte.

## **SORTIES**

SORTIES NORMALES = SORTIES DE SECOURS

R+1 Salle de confinement avec signalétique

## **DIMENSIONS DES LOCAUX ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET DES DISPOSITIFS DE COMMANDE UTILISABLES PAR LE PUBLIC :**

### **- Guichets, banques d'accueil et d'information, caisses de paiement**

Bureau de l'accueil complété par une tablette pouvant recevoir une personne en fauteuil : tablette à 80 cm du sol avec espace libre sous tablette de l.80 cm x prof.30 cm x ht.70 cm.

### **- Mobilier fixe, notamment tables, comptoirs, présentoirs, lits, appareils sanitaires isolés, fontaines**

Mobilier libre dans toutes les salles sauf la salle de conférence au r-1.

Les salles A – B – R - S – Salle informatique sont équipées d'une table adaptée pour recevoir une personne en fauteuil : plan de travail à 80 cm du sol avec espace libre de l.80 cm x prof.30 cm x ht.70 cm.

### **- Appareils distributeurs, notamment distributeurs de boissons et denrées**

Distributeur de boissons et denrées AU R-1 ET RDC.

### **- équipements et dispositifs de commande destinés au public, notamment dispositifs d'ouverture de portes, interrupteurs, commandes d'arrêt d'urgence, claviers...**

Dispositifs existants non modifiés.

Dispositifs de commande neufs placés entre 90 et 110 cm du sol.

## **NATURE ET COULEUR DES MATÉRIAUX ET REVÊTEMENTS DE SOLS, MURS ET PLAFONDS :**

(Les matériaux doivent éviter toute gêne sonore ou visuelle, dans ce but ils doivent respecter certaines dispositions).

MATÉRIAUX EXISTANTS CONFORMES NON MODIFIÉS : sols de tons moyens à foncés, parois verticales colorées, plafonds blancs

## **DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DES PARTIES COMMUNES :**

Éclairage extérieur au pourtour du bâtiment commandé par cellules de détection avec temporisation.

Éclairage intérieur avec détection de présence.

## **ETABLISSEMENTS OU INSTALLATIONS RECEVANT DU PUBLIC ASSIS :**

Aménagement d'une place accessible en fauteuil roulant dans les salles de cours (B – R – S – A - Salle Informatique), soit 250 places.